

Flahaut veut un cours de citoyenneté de deux heures

■ Le socialiste va plus loin que l'accord de gouvernement PS-CDH et met la pression sur les humanistes.

Le ministre PS André Flahaut a appelé le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à se prononcer *“rapidement”* sur le cadre des cours de citoyenneté dans l'enseignement officiel, le cas échéant en envisageant *“directement un passage à deux heures de cours”*. Rappel: l'accord de gouvernement PS-CDH prévoit la mise en place dès la rentrée scolaire 2016 d'un cours de citoyenneté dans l'enseignement officiel, à raison d'une heure par semaine, en remplacement d'une heure de cours de religion ou de morale. Par ailleurs, un arrêt récent de la Cour constitutionnelle a levé l'obligation de suivre le cours de religion ou de morale dans l'enseignement officiel, la ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet proposant dès lors à partir de la rentrée 2015 *“un encadrement pédagogique alternatif”* aux élèves dispensés.

“Réticences partisanses”

Ces questions sont à l'origine de débats parfois vifs, ces dernières semaines, entre piliers de l'enseignement, d'aucuns n'hésitant pas à évoquer un réveil de la guerre scolaire. *“Ce que je crains, pour en avoir fait la pénible expérience en 1998 lorsque j'ai publié ma proposition pour un cours d'apprentissage à la citoyenneté, c'est que les mêmes écueils, les mêmes prudences, les mêmes attentismes, les mêmes frilosités ne viennent paralyser le but et les volontés et qu'au final, ce nécessaire projet ne se fracasse à nouveau contre les murs de la résistance au changement, des réticences partisanses ou de labyrinthiques parcours administratifs, au risque d'en oublier l'essentiel: la mise en place de ce cours, dès la rentrée scolaire 2016”*, observe André Flahaut. (Belga)